

SERVICES A LA PERSONNE

Les services à la personne regroupent les services rendus aux ménages dans leur vie quotidienne, à leur domicile, sur un lieu proche de celui-ci, sur leur lieu de travail ou de loisir ainsi qu'aux personnes dépendantes.

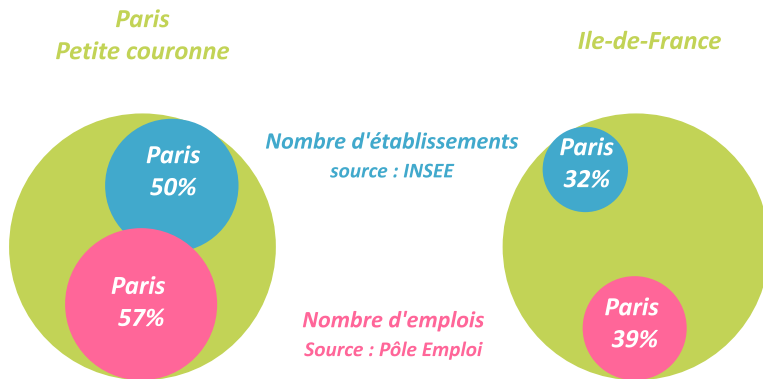
L'offre, essentiellement proposée auparavant par les associations et services publics, s'ouvre de plus en plus au privé. Les mesures mises en œuvre depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, ont créé un cadre propice à l'arrivée de nouvelles entreprises sur ce marché en plein essor.

Cette filière est donc en nette croissance, tant en termes d'établissements (dont la taille est par ailleurs supérieure à la moyenne parisienne) que d'emplois (contrairement à la tendance générale parisienne orientée plutôt à la baisse). Si les parts des emplois salariés et des établissements de cette filière dans l'emploi total restent faibles en 2008, les indices de spécialisation (calculés sur l'emploi) sont, en revanche, à Paris, nettement supérieurs à 1

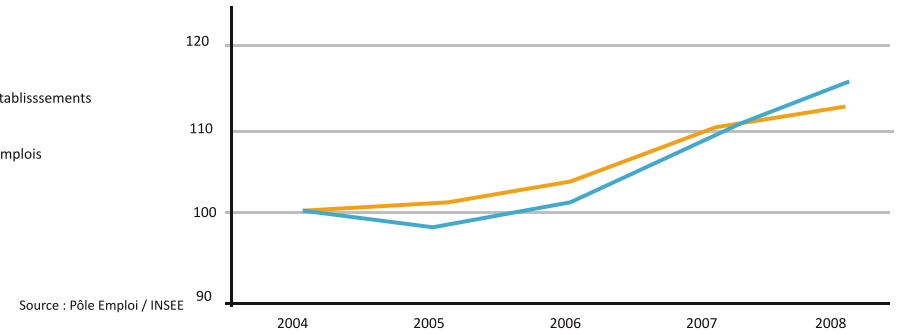
La progression de cette filière devrait se poursuivre dans les prochaines années à Paris, territoire présentant des facteurs socio-démographiques particulièrement propices au développement de ces services : densité importante de la population résidentielle, fort taux d'activité de la population notamment des femmes, présence croissante de catégories socio-professionnelles supérieures ...

Le secteur des services à la personne se professionnalise et constitue un véritable potentiel d'emplois notamment dans la capitale, par ailleurs peu délocalisables.

Part parisienne de la filière



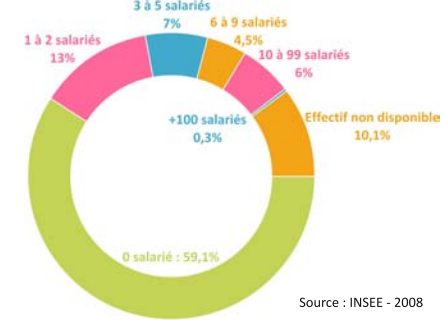
Evolution du nombre d'établissements et du nombre d'emploi à Paris



Poids de la filière dans l'emploi total

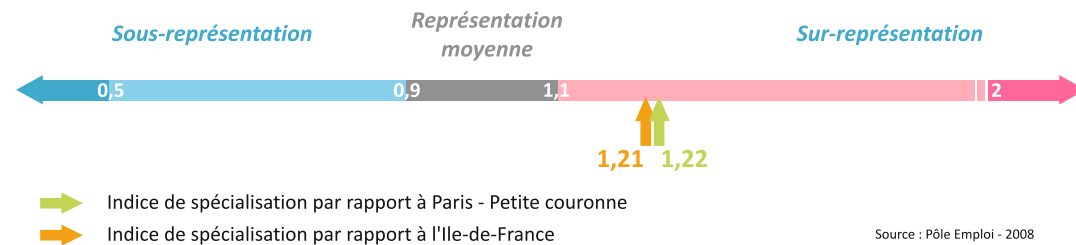


Répartition des établissements par taille à Paris



Source : Pôle Emploi- 2008

Indice de spécialisation des emplois²⁴

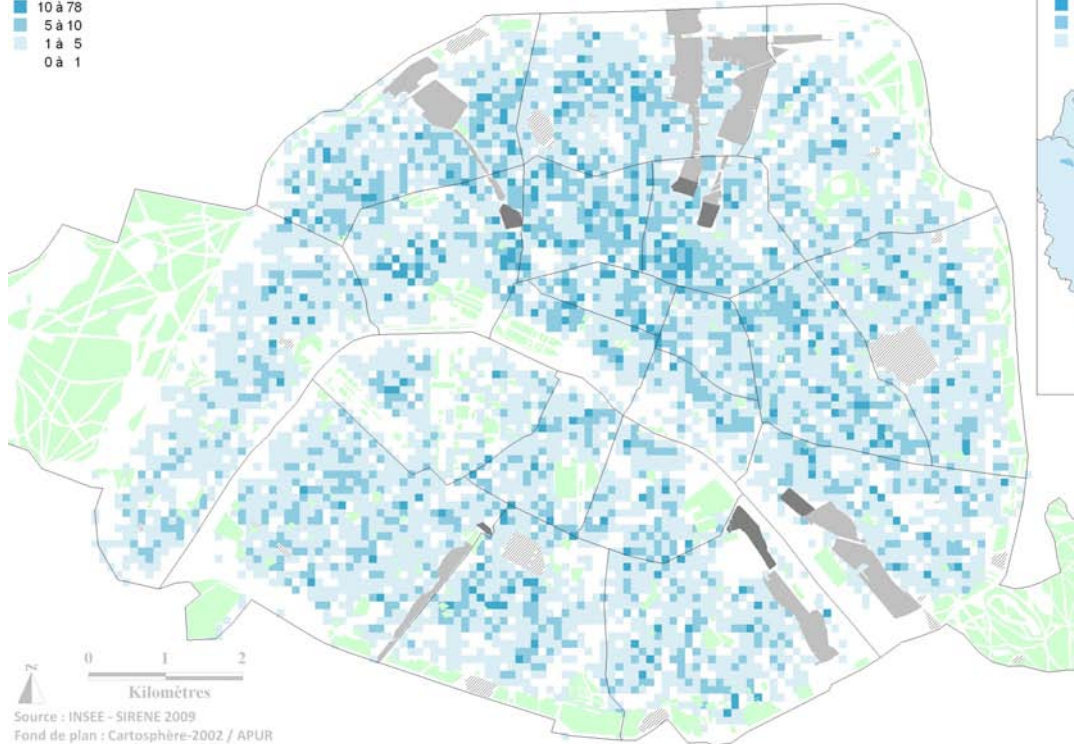


SERVICES A LA PERSONNE

DENSITE D'ETABLISSEMENTS

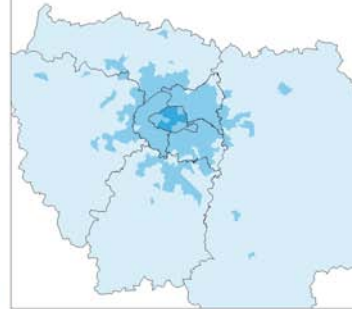
Densité en nombre d'établissements par hectare
représentation à l'hectare

- 10 à 78
- 5 à 10
- 1 à 5
- 0 à 1



Densité en nombre d'établissements par hectare
représentation à la commune

- 2 à 5 (15)
- 0,1 à 2 (215)
- 0 à 0,1 (1070)

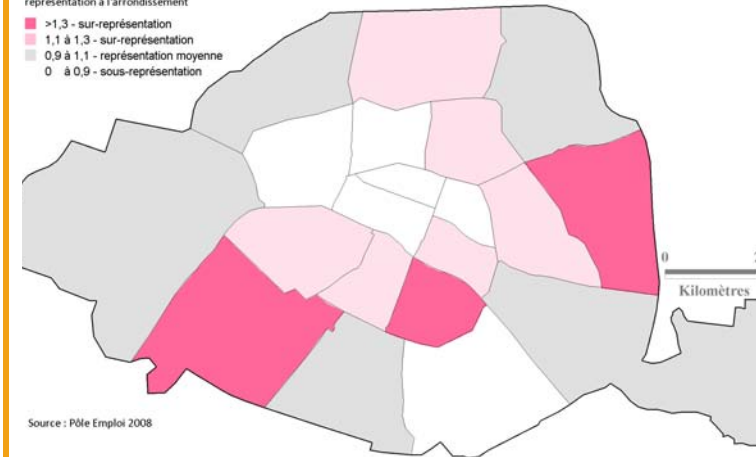


- Gare
- emprise ferroviaire
- cimetière
- espace vert
- Limite d'arrondissement

INDICE DE SPECIALISATION²⁵ DES EMPLOIS

Indice de spécialisation parisien
représentation à l'arrondissement

- >1,3 - sur-représentation
- 1,1 à 1,3 - sur-représentation
- 0,9 à 1,1 - représentation moyenne
- 0 à 0,9 - sous-représentation



Source : Pôle Emploi 2008

A Paris, la filière se répartit sur l'ensemble du territoire en ne montre pas de concentrations marquées contrairement aux autres filières étudiées. L'implantation des établissements de services à la personne, de par leur fonction principale de services de proximité auprès des particuliers, rejoint celle de la population. On retrouve ainsi logiquement une densité plus importante à Paris et en proche couronne.